



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 001 • 1^{ère} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 29 janvier 2001

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante:

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 29 janvier 2001

PREMIÈRE SESSION—TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

• (1100)

[Traduction]

La trente-sixième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le dimanche 22 octobre 2000, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 29 janvier 2001 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le lundi 29 janvier 2001

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la Gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

William C. Corbett, Greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire administratif de la Gouverneure générale annonçant que la très honorable Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, à titre de suppléante de la Gouverneure générale, se rendra à la salle du Sénat le lundi 29 janvier 2001, à 11 heures, à Ottawa, pour ouvrir la première session de la trente-septième législature.

• (1110)

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence la Gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence la Gouverneure générale du Canada ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait

choisi un Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont portée à convoquer le Parlement, mais qu'elle les exposera demain, mardi le 30 janvier, à 14 heures.

• (1125)

[Français]

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

Le Greffier de la Chambre: Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Caccia, député de la circonscription électorale de Davenport, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection du Président.

* * *

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le président d'élection (M. Caccia): Chers collègues, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter tous et toutes d'avoir été élus en novembre dernier. C'est un fait qu'il n'est pas facile de s'habituer à la Chambre, particulièrement pour le nouvel élu ou la nouvelle élue.

• (1130)

Mais avec le temps qui passe, cette Chambre devient comme un chez soi. À vous tous de la classe de l'année 2000, je souhaite une bienvenue particulièrement chaleureuse.

[Traduction]

Certains diront que je suis ici depuis une centaine d'années, alors, je me permets de faire quelques observations.

Nous savons tous que, à la Chambre des communes, nous tenons des débats, nous faisons des déclarations, nous posons des questions, nous présentons des pétitions, bref, nous défendons l'intérêt public selon différents points de vue et nous pouvons aussi nous élever au-delà de simples considérations sectaires.

On dit que les parlementaires ont un noble rôle à jouer car ils ont l'insigne honneur de parler au nom de leurs électeurs, de planifier l'avenir et de prévoir les besoins des générations à venir.

En tant que parlementaires, nous jouissons de la confiance de ceux qui nous ont élus et nous avons une obligation envers ceux qui n'ont pas voté pour nous. En tant que parlementaires, nous avons tous le mandat spécial de respecter les engagements pris par nos partis respectifs pendant la campagne électorale. En tant que parle-

Élection du Président

mentaires, nous avons tous l'obligation de faire de la Chambre une institution productive, créatrice, pertinente et importante.

Enfin, le noble rôle confié aux parlementaires les oblige à traiter la Chambre avec égard et bienveillance et à respecter son Règlement pour pouvoir léguer à la prochaine génération de parlementaires une institution digne de respect.

Permettez-moi de répéter ce que j'ai dit en 1997 lorsque j'ai eu l'honneur d'exercer ces fonctions. Le Règlement ne précise pas si les candidats à la Présidence de la Chambre peuvent s'adresser à leurs collègues avant le vote. De toute évidence, cela donnerait aux Canadiens que la question intéresse, et fort probablement aux 47 nouveaux députés, l'occasion de voir et d'entendre les candidats, peut-être même pour la première fois.

Pareille règle, si elle était adoptée pendant cette trente-septième législature, entrerait en vigueur à l'ouverture de la prochaine législature du Canada. Cet événement deviendrait ainsi davantage transparent pour les Canadiens et permettrait un choix éclairé, compte tenu des attentes croissantes que le public nourrit à l'égard de cette institution vénérable et dynamique.

Nous allons maintenant passer au vote.

Conformément au Règlement, la Chambre va maintenant élire un Président. On a placé sur le pupitre de chacun des députés une liste des députés qui ont renoncé à être candidats à la Présidence ou qui ne sont pas éligibles à cette charge, cette liste pouvant aussi être consultée sur le bureau.

• (1135)

On a aussi déposé sur le pupitre de chacun des députés la liste des députés éligibles. Cette liste peut aussi être consultée sur le Bureau, et il y en a également une dans chaque isolement.

Une fois que le Greffier aura descellé le paquet de bulletins de vote, je proposerai une façon de procéder pour accélérer le scrutin.

Il est évident que les députés savent ce qu'ils ont à faire. Je les invite à aller voter et, une fois cela fait, à regagner leur siège.

Les isolations sont maintenant ouvertes.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolations.)

• (1200)

Le président d'élection (M. Caccia): Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

Tous les députés ayant voté, je demanderais au Greffier de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Caccia): Avant de suspendre la séance, j'aimerais rappeler aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant quelques minutes. La séance est suspendue à l'appel de la Présidence.

(La séance est suspendue à 12 h 03.)

• (1235)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 12 h 39.

Le président d'élection (M. Caccia): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un deuxième tour de scrutin.

Les noms des députés éligibles au deuxième tour de scrutin sont les suivants:

Bakopanos, Eleni	McTeague, Dan
Kilger, Bob	Milliken, Peter
Lincoln, Clifford	White, Randy

Si l'un des députés que je viens de nommer souhaite retirer sa candidature au deuxième tour de scrutin, je lui demanderais de bien vouloir se lever et préciser le motif de sa décision.

• (1240)

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au deuxième tour de scrutin sera affichée dans les isolations d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

Les isolations sont maintenant ouvertes. Les nouveaux bulletins de vote sont prêts.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolations.)

• (1300)

Le président d'élection (M. Caccia): Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 13 h 04.)

• (1325)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 13 h 28.

Élection du Président

Le président d'élection (M. Caccia) : À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer la Chambre qu'un troisième tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats pour le troisième tour:

Kilger, Bob	Milliken, Peter
Lincoln, Clifford	White, Randy
McTeague, Dan	

Si l'un des députés que je viens de nommer souhaite se désister, qu'il veuille bien se lever et nous en informer.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoaloirs.)

• (1350)

Le président d'élection (M. Caccia): Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

Tous les députés ayant voté, je demanderais au Greffier de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 13 h 52.)

• (1410)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 h 11.

Le président d'élection (M. Caccia): Je dois informer la Chambre qu'un quatrième tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats pour le quatrième tour:

Kilger, Bob	Milliken, Peter
Lincoln, Clifford	White, Randy

Si l'un des députés que je viens de nommer souhaite se désister, il est prié de se lever et de le faire savoir.

Pendant que le Greffier descelle les bulletins de vote, je signale que le quatrième bulletin est d'une couleur différente et que la liste de noms des candidats qui y figure sera placée sous peu dans chaque isoaloir.

• (1415)

Les isoaloirs sont maintenant ouverts.

(Les députés reçoivent les bulletins de vote et inscrivent leur choix en secret dans l'isoaloir).

• (1430)

Le président d'élection (M. Caccia): S'il y a des députés qui n'ont pas voté et qui désirent le faire, je les invite à le faire maintenant.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 14 h 31.)

• (1455)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 h 58.

Le président d'élection (M. Caccia): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'un cinquième tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats pour le cinquième tour:

Kilger, Bob	White, Randy
Milliken, Peter	

Si l'un des députés que je viens de nommer désire retirer sa candidature pour le cinquième tour, qu'il veuille bien nous faire part des motifs de sa décision.

Une liste révisée, par ordre alphabétique, des candidats pour le cinquième tour sera déposée sous peu dans chaque isoaloir.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoaloirs.)

• (1520)

Le président d'élection (M. Caccia): Que les députés qui n'ont pas voté veuillent bien s'identifier.

Tous les députés ayant voté, j'ordonne au Greffier de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 15 h 21.)

• (1545)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 15 h 48.

(Le Greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

Élection du Président

Le président d'élection (M. Caccia): Je dois informer la Chambre que M. Peter Milliken, député de la circonscription de Kingston et les Îles a été dûment élu Président.

J'ai maintenant le grand plaisir d'inviter le député à venir prendre place au fauteuil.

Des voix: Bravo!

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le Bureau, il conduit M. Milliken de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1550)

Le Président: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

Par ces mots hautement historiques, qui le sont parce qu'ils ont été prononcés si souvent, je veux vous dire à quel point je suis reconnaissant de l'appui que j'ai reçu de la part de tous les députés durant la période écoulée entre les élections, le 27 novembre, et aujourd'hui.

[Français]

J'ai eu l'occasion de parler au téléphone à beaucoup d'entre vous et j'ai rencontré plusieurs députés au cours des deux derniers mois. Ce fut une bonne expérience de discuter avec vous des affaires de cette Chambre. C'est toujours un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de parler à mes collègues de la Chambre, avant, pendant et après les élections.

[Traduction]

J'ai beaucoup apprécié vos bonnes paroles et votre appui aujourd'hui dans le cadre de cette élection. Je vous remercie infiniment de m'avoir choisi comme Président de la Chambre.

Je voudrais également adresser mes remerciements aux électeurs de Kingston et les Îles qui m'ont, à quatre reprises, choisi pour les représenter dans cette enceinte.

C'est un grand honneur d'être un député. Les nouveaux parmi nous comprennent maintenant, j'en suis persuadé, que c'est une merveilleuse expérience. Je me rappelle fort bien mes premiers jours à la Chambre des communes en 1988, lorsque le Président Fraser a été choisi, au premier tour de scrutin, il faut bien le dire.

J'ai compris alors que la Chambre était complète, car nous avions choisi un Président et nous formions à compter de ce moment une Chambre complète et prête à jouer son rôle de Chambre des communes comme la loi l'exige. Nous l'avons maintenant fait.

[Français]

Je vous remercie pour votre appui.

Je veux également exprimer à mes électeurs de Kingston et les Îles ma gratitude pour tout ce qu'ils ont fait pour moi depuis les années où je suis leur représentant ici, à la Chambre.

[Traduction]

Comme beaucoup d'entre vous allez le découvrir, vos électeurs seront très gentils à votre égard. Vous aurez des relations merveilleuses avec eux, vous recevrez beaucoup d'encouragements dans tout ce que vous faites dans cette enceinte pourvu que ce soit raisonnable, bien entendu. Vous aurez aussi des contacts réguliers avec eux par téléphone et par courrier. J'espère que les nouveaux députés tout particulièrement trouveront l'expérience enrichissante. Cela a certes été mon cas au cours de mes 12 années dans cette enceinte, et c'est encore vrai aujourd'hui.

Je voudrais remercier sincèrement les membres de ma famille qui ont collaboré avec moi au cours de diverses campagnes électorales dans Kingston au cours des 12 dernières années. Un certain nombre d'entre eux sont ici aujourd'hui. Vous me permettrez de nommer les personnes présentes: ma mère, Peg Milliken, est assise à la tribune; ma soeur Amanda et son mari, Marc, sont à ses côtés ainsi que mon frère Bill et sa femme, Pat, ma soeur Catherine et son fils, Ben McIlquham, et enfin mon père, John Milliken.

• (1555)

Des voix: Bravo!

Le Président: Ils m'ont tous été d'un grand secours à l'occasion de toutes les élections auxquelles j'ai participé. Je sais que mes collègues ont vécu la même expérience dans leur circonscription, et je voulais partager cela avec la Chambre aujourd'hui.

Enfin, je tiens à mentionner une dernière chose importante.

[Français]

Le Président ne peut pas faire son travail sans avoir toujours l'appui et le soutien des députés, non seulement de quelques-uns, mais de tous les députés de la Chambre. Je sais bien que de temps en temps, le Président prendra une décision qui ne sera pas tout à fait acceptable à un groupe ou à un autre de la Chambre. La Chambre, c'est comme cela.

[Traduction]

Dans l'ensemble, même si la décision ne plaît pas à certains députés à un moment donné, j'espère qu'ils continueront à appuyer la Présidence, car sans leur soutien et leur collaboration concrète il serait impossible pour quelque Président que ce soit d'accomplir son travail à la Chambre.

Je me réjouis à la perspective de connaître une formidable expérience de travail avec vous et de chercher à faire en sorte que la Chambre des communes demeure l'institution prestigieuse qu'elle a toujours été. Nous collaborerons afin de faire de cette 37^e législature un grand succès. J'ai hâte de travailler en ce sens avec chacun et chacune d'entre vous.

Des voix: Bravo!

[Français]

Et la masse ayant été posée sur la table:

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): C'est avec un très grand plaisir que je vous appelle pour la première fois M. le Président, cher député de Kingston et les Îles.

[Traduction]

L'occasion est excellente pour nous de vous féliciter. Vous justifiez d'une grande expérience et vous avez longtemps servi la Chambre. J'apprends que déjà à l'âge auguste de huit ans, vous disiez souhaiter être président de la Chambre des communes. Vous avez été très persévérant et je vous en félicite.

Je sais que nous serons tous bien servis par vous. Vous avez consacré de nombreuses années à l'étude du Règlement et vous êtes l'ami de tous, ce qui ne manquera pas de vous aider. Vous ferez un excellent Président.

[Français]

C'est pourquoi je vous souhaite la meilleure des chances. Je suis sûr que tous les députés sont heureux que nous ayons fait un choix cet après-midi. Nous savons que nous serons très bien servis par vous dans les années à venir.

[Traduction]

Je profite de l'occasion pour féliciter tous les députés qui se sont portés candidats à la Présidence. Tous sont d'excellents candidats qui nous auraient fort bien servis.

Toutefois, comme c'est le cas dans toute élection, il ne peut y avoir qu'un seul vainqueur. Le sort a voulu que vous soyez choisi aujourd'hui. Nous savons que les autres candidats auraient été fort bons et nous leur sommes reconnaissants. Ils sont tous venus à la réunion de notre caucus hier et ont fait d'excellentes présentations. Nous avons été ravis de connaître leur point de vue. Je songeais à la difficulté que nous serions nombreux à éprouver aujourd'hui dans le cadre de cette élection, mais il faut à présent tourner la page. Je tiens à les remercier tous d'avoir offert leurs services.

• (1600)

[Français]

C'est cela, la Chambre des communes et c'est cela, la démocratie. Nous avançons des idées, nous ne gagnons pas toujours, mais nous savons que si nous agissons de bonne foi et que nos idées ont du sens, elles se retrouveront éventuellement dans les opérations de la Chambre des communes et dans la vie de tous les députés.

Monsieur le Président de la Chambre des communes, mes hommages et bonne chance.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter. On me dit que vous êtes un homme sérieux et

studieux, qui a une passion pour les règles et les procédures parlementaires. C'est intéressant.

Soyez assuré que l'opposition officielle sera avec vous, non pas nécessairement pour étudier toutes ces règles et procédures, mais certainement pour maintenir le décorum et le respect dans cette Chambre.

[Traduction]

Il est intéressant qu'en acceptant, quoiqu'à votre corps défendant, le poste de Président de la Chambre, vous soulignez une réalité datant de plusieurs siècles selon laquelle ce poste a souvent été très risqué. En fait, le Président risquait littéralement sa tête en prenant certaines décisions.

Par une heureuse coïncidence, nombre de Présidents d'assemblées législatives d'un bout à l'autre du pays sont présents aujourd'hui à notre tribune, et je ne doute pas que vous les présenterez. Je les ai tous rencontrés aujourd'hui, et je vous assure qu'ils semblent avoir la tête et le cœur à la bonne place. Je pense que ce sera également votre cas dans l'avenir.

Comme le premier ministre l'a dit, le travail intéressant que nous avons accompli ensemble dans les caucus est, à mon avis, historique. Vous vous souviendrez qu'en 1827, c'est Louis-Joseph Papineau qui a été élu Président de l'Assemblée du Bas-Canada. Quand il s'est présenté devant le gouverneur pour que ce dernier ratifie son élection, le gouverneur a refusé, pensant qu'en renvoyant Papineau à l'Assemblée, les députés se soumettraient à lui, le gouverneur, et changeraient d'avis.

En fait, c'était un moment historique important parce que les députés ont dit non, décidant que c'était à eux de trancher en cette matière. En conséquence, les activités de l'Assemblée ont été interrompues pendant presque un an. Ce n'est qu'après ce délai que le gouverneur a dit oui, ratifiant la décision des députés.

J'invite tous les députés, à la lumière de ce que nous avons accompli ensemble aujourd'hui, du vote libre que nous avons tenu, à faire preuve de la même détermination pour surmonter certains des obstacles parlementaires qui ne manqueront pas de se dresser devant nous et à travailler de concert au bien-être de tous les Canadiens qui nous ont envoyés ici.

Je vous félicite, monsieur le Président.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous féliciter. Je sais que c'était là un des rêves que vous poursuiviez depuis longtemps. Cela prouve que la ténacité finit par être récompensée. On en prend bonne note.

Je veux également féliciter tous ceux et celles qui ont posé leur candidature à ce poste aujourd'hui. Je pense que c'est là une des tâches importantes de cette Chambre, nous permettant effectivement de pouvoir débattre, même lorsque l'on ne partage pas—et surtout lorsque l'on ne partage pas—les mêmes idées. Les Anglais disent: «To agree on how to disagree».

Élection du Président

Je suis convaincu que vous saurez diriger nos travaux en regardant les deux côtés de la Chambre en même temps. Je vous annonce que je ferai certes une requête à l'Office national du film afin qu'ils entreprennent, dès maintenant, la deuxième partie du *Gardien de la Colline*.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je tiens également à vous féliciter pour votre élection en tant que Président de cette Chambre pour la session qui commencera vraiment demain.

[Traduction]

Au nom de mon parti, je tiens à féliciter et à remercier sincèrement tous les députés qui ont proposé de servir la Chambre en qualité de Président.

• (1605)

[Français]

Il me fait énormément plaisir de féliciter le Président élu.

[Traduction]

Lorsque le Parlement a donné suite à la recommandation du comité McGrath voulant que le Président soit élu par scrutin secret, il a fait un important pas en avant. Cela se voulait un symbole important du caractère non partisan de la Présidence et le gage d'une véritable réforme parlementaire.

Monsieur le Président, tous les députés doivent et veulent autant que vous réaliser d'autres mesures de réforme parlementaire. Le leadership nécessaire à cet égard ne devrait pas être le fait d'une seule personne, mais j'espère et je crois sincèrement que vous exercerez un tel leadership.

Vous avez bien étudié la procédure parlementaire. En tant que vice-président, vous avez toujours su être juste et ferme, tout en ayant un pétitement dans les yeux. Je crois que c'est important. D'ici, malheureusement, nous ne pouvons pas voir aussi bien aujourd'hui le pétitement dans les yeux du Président.

En plus d'insister sur l'importance et le caractère non partisan de la Présidence, le Président élu aujourd'hui aime vraiment le Parlement, adore le rôle qui lui est maintenant confié et assumera ses fonctions avec une joie et un plaisir réels pour notre bénéfice à tous.

Je tiens à dire un mot aux proches du Président qui sont ici présents. Bien des gens croient que le fait qu'un des leurs décroche un diplôme de l'Université Queen's est le summum. Non seulement vous avez décroché un tel diplôme et avez été choisi quatre fois par les électeurs de Kingston et les Îles pour les représenter ici, mais vos pairs vous font aujourd'hui la confiance ultime de vous élire pour les servir et servir à travers eux le peuple canadien, en tant que Président de la 37^e législature.

Au nom de mes collègues, je tiens à vous féliciter et à vous souhaiter bonne chance et bonne santé. Et que le travail commence!

[Français]

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, je vous offre mes félicitations. Ce n'est pas extraordinaire que le député de Kingston et les Îles puisse jouer un rôle aussi important dans la vie du Parlement et ce n'est pas la première fois que cela se produit. C'est le comté de Sir John A. Macdonald et celui de Flora MacDonald. C'est un comté qui a une tradition de servir le pays tout entier et vous faites aujourd'hui partie de cette tradition.

[Traduction]

Je félicite aussi les autres candidats qui ont postulé pour le poste. J'ai déconseillé aux membres de mon caucus de poser leur candidature. Monsieur le Président, vous êtes chanceux que la députée de Saint John ait suivi mon conseil.

Monsieur le Président, nous savons tous que vous vous intéressez depuis longtemps au Parlement. Comme le premier ministre l'a dit, vous avez été un étudiant de cette institution avant d'en être un membre. Vous comprenez la raison d'être du Parlement et ses responsabilités. Vous comprenez l'importance de traiter les députés comme des personnes ayant les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

Nous, vos électeurs, nous vous tiendrons responsable d'appliquer au fil des séances cette conception que vous avez du Parlement.

• (1610)

Nous savons tous que nous nous réunissons pour élire un Président à une époque où le respect voué au Parlement et à la politique accuse un déclin. Au cours des quatre prochaines années, il incombera à chacun de nous de veiller à renverser cette tendance et à réinstaurer le respect envers le Parlement.

À cet égard, il ne faudra pas s'en tenir uniquement à notre comportement à la Chambre. Il faudra non seulement se concentrer sur le respect, mais aussi faire en sorte que la Chambre ait le pouvoir de déterminer l'avenir du Canada.

La Chambre des communes a été créée pour que les députés détiennent du pouvoir et qu'une institution exerce de l'influence sur les affaires du pays et qu'elle contrôle les dépenses publiques. Nous sommes tous égaux ici.

Il y a une grande différence entre le gouvernement et le Parlement. Au gouvernement, il y a un *primus inter pares*. Le premier ministre est le premier parmi ses pairs. Par contre, à la Chambre des communes, nous sommes tous égaux en tant que députés. Avec tout le respect que je vous dois, je vous dis que nous nous attendons à être traités comme tels dans les jours à venir.

La Chambre des communes elle-même envisagera les modifications qu'il faut apporter au Règlement. Nous comptons sur vous pour interpréter les règles actuellement en place dans un esprit d'équité et d'égalité qui vaudra à la Chambre le respect de nos

concitoyens. Nous voulons tous servir notre pays. Nous savons que c'est également votre cas.

Je vous félicite à l'occasion de votre élection d'aujourd'hui. Au nom de mon parti, je déclare que nous avons hâte de travailler avec vous de manière constructive dans l'intérêt du Parlement et du Canada.

Le Président: Je remercie tous les députés de leurs bons mots.

[Français]

Dans mon premier discours, j'ai oublié de mentionner aussi que je remercie tous les autres candidats des deux côtés de la Chambre. C'était un plaisir de travailler avec eux pendant la période des élections.

[Traduction]

Je dois dire que je pense que nous avons tous entretenu des relations fort agréables et très cordiales pendant la campagne, si on peut appeler cela une campagne, et plus particulièrement lors des réunions d'hier et d'aujourd'hui pendant lesquelles tous les candidats se sont présentés.

Je remercie tous mes collègues candidats d'avoir été aussi agréables et courtois durant cette élection.

* * *

OUVERTURE DE LA SESSION

Le Président donne lecture à la Chambre d'une lettre de la sous-secrétaire de la Gouverneure générale, l'informant que Son

Ouverture de la session

Excellence, la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada et Son Excellence John Ralston Saul, arriveront à la tour de la Paix à 14 h 00, le mardi 30 janvier 2001, et que, lorsqu'on aura avisé la Gouverneure générale que tout est en place, Leurs Excellences se rendront à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la trente-septième législature du Canada.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune des présidents d'assemblées législatives provinciales suivantes: l'honorable Bev Harrison, l'honorable Kevin O'Brien, l'honorable Lloyd Snow, l'honorable Murray Scott et l'honorable Mildred Dover.

S'il veulent bien se lever, nous serons heureux de leur souhaiter la bienvenue à la Chambre des communes aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le Président: La Chambre demeure ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, alors que la Chambre se rendra au Sénat, où Son Excellence inaugurera la première session de la trente-septième législature.

(La séance est levée à 16 h 15.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 29 janvier 2001

PREMIÈRE SESSION—TRENTE—SEPTIÈME			
LÉGISLATURE			
Ouverture de la législature	1	Le président d'élection (M. Caccia)	3
Le Greffier de la Chambre	1	Suspension de la séance	
Élection du Président		Suspension de la séance à 14 h 31	3
Le président d'élection (M. Caccia)	1	Reprise de la séance	
Le président d'élection (M. Caccia)	2	Reprise de la séance à 14 h 58	3
Suspension de la séance		Le président d'élection (M. Caccia)	3
Le président d'élection (M. Caccia)	2	Suspension de la séance	
Suspension de la séance à 12 h 03	2	Suspension de la séance à 15 h 21	3
Reprise de la séance		Reprise de la séance	
Reprise de la séance à 12 h 39	2	Reprise de la séance à 15 h 48	3
Le président d'élection (M. Caccia)	2	Le président d'élection (M. Caccia)	4
Suspension de la séance		Le Président	4
Suspension de la séance est à 13 h 04	2	M. Chrétien	5
Reprise de la séance		M. Day	5
Reprise de la séance à 13 h 28	3	M. Duceppe	5
Le président d'élection (M. Caccia)	3	Mme McDonough	6
Suspension de la séance		M. Clark	6
Suspension de la séance à 13 h 52	3	Ouverture de la session	
Reprise de la séance		Présence à la tribune	
Reprise de la séance à 14 h 11	3	Le Président	7



*En cas de non – livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Les Éditions du gouvernement du Canada,
45 boulevard Sacré – Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing,
45 Sacré – Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante :
Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Canadian Government Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Canadian Government Publishing,
Ottawa, Canada K1A 0S9.**